

## Pour le respect du droit international à Gaza

Lors du Conseil municipal du 29 mai dernier, nous, élus de la majorité municipale, avons pris l'initiative de présenter un vœu pour le respect du droit international à Gaza.

En effet, lundi 14 mai 2018, 59 palestiniens ont été tués – dont des femmes et des enfants – par l'armée israélienne et 2 770 ont été blessés dans des violents affrontements à la frontière de la bande de Gaza.

Dans ce vœu solennel, nous condamnons avec la plus grande fermeté ces massacres perpétrés le jour de l'installation de l'ambassade américaine à Jérusalem ; cette décision provocatrice du Président Trump n'ayant fait que raviver les tensions dans la région.

Nous demandons au président de la République française d'agir au niveau des Nations unies pour faire respecter le droit international en faveur du peuple palestinien, alors que de nombreuses résolutions des Nations Unies sont toujours bafouées par les

gouvernements israéliens successifs.

Plus largement, nous appelons le gouvernement français à œuvrer pour une désescalade, préalable indispensable à la construction d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens et demandons, pour ce faire, à l'État français de reconnaître enfin l'Etat palestinien.

La France et l'Europe ont le devoir de faire entendre une voix indépendante et forte dans le monde pour promouvoir la paix entre les peuples et entre les nations.

C'est cet engagement en faveur de la paix que Quetigny entend porter en 2018 et 2019 en partenariat avec le Mouvement de la Paix.

Ce vœu a été adopté et nous l'avons transmis à toutes les hautes autorités concernées.

### Les élus de la majorité municipale

## Développer le bien vivre ensemble est le devoir de tous

L'amélioration de la vie quotidienne, les enjeux de citoyenneté et de cohésion sociale sont des éléments majeurs du vivre ensemble ; malheureusement de nombreux éléments portent atteinte à ces valeurs.

En effet, nous constatons tous la multiplication des incivilités, dégradations, dépôts sauvages d'ordures, injures... Autant d'actes d'incivisme ayant des conséquences sur le sentiment d'insécurité dans notre commune sans oublier les rodéos à scooters, motos et voitures.

Des mesures ont été mises en place par la majorité actuelle mais elles ne sont visiblement pas adaptées ni suffisantes.

Nous aimons notre ville. Nous partageons tous un cadre de vie qu'il nous appartient de préserver. Comment ?

Dans un premier temps nous pourrions élaborer une charte du bien vivre ensemble entre la ville et les habitants.

Cela permettrait d'inculquer les valeurs du civisme et d'encoura-

ger l'action civique.

Cette charte devrait être associée à une formation dans les écoles pour les plus petits et à des réunions pour les plus grands. Elle devrait être relayée par une campagne d'information efficace.

Certes, tout ceci a un coût mais les actes de vandalismes et d'incivisme aussi.

Cependant, nous sommes conscients qu'une charte ne suffit pas, les contrevenants doivent savoir que l'irrespect de l'espace public et des autres sera sanctionné.

Chers habitants, voici quelques pistes que nous pourrions travailler ensemble afin de développer et entretenir le bien vivre ensemble dans notre ville de Quetigny.

**Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. « Agir Pour Quetigny »**

## La droite municipale a perdu sa tête... ... mais tout le monde s'en moque

Depuis décembre dernier, Damien THIEULEUX, le leader de la droite quetignoise, tête de liste aux élections de 2014 (plus de 35% des voix) est absent du Conseil municipal. Il ne s'en excuse pas et ne donne pas son pouvoir. Est-ce bien normal, sur le plan démocratique ? Contrairement à ses colistiers et au Maire, à la Gauche alternative, nous pensons que non. Selon nous, un élu doit un minimum d'explications et de transparence à ses collègues comme, surtout, aux citoyens. Chacun et chacun peut certes subir des aléas dans sa vie personnelle ou professionnelle qui ne regardent personne. Mais un élu empêché peut parfaitement s'expliquer, se mettre en congé ou démissionner sans pour autant dévoiler ce qui relève de la sphère privée. Le Président de DIJON METROPOLE ne l'a-t-il point fait ?

Pas de tels égards démocratiques à QUETIGNY. Seul Arnaud DEMANGE avait fait part, en son temps, de sa démission avec tact et émotion. Toutes et tous les autres, de droite comme de

gauche, qui ont démissionné ou ne siègent plus l'ont fait dans une opacité totale, malheureusement conforme au fonctionnement d'un Conseil municipal des plus formels. Les comptes rendus des réunions resteront de « vrais faux » comptes rendus dont les citoyens ne sauront rien de ce qui s'est dit. Plus que jamais, les réunions du Conseil municipal ne servent qu'à l'enregistrement de décisions prises ailleurs, en petit comité dont les Quetignois sont soigneusement tenus éloignés.

Il n'y avait personne sur les chaises réservées aux citoyens lors du dernier Conseil municipal. « Ça n'intéresse personne », a dit le Maire. Allez savoir pourquoi...

**Pierre Abecassis  
Gauche Alternative de Quetigny**